

truire. Je ne suis pas au fait des détails, et je ne me suis jamais enquis de ces choses depuis ce moment-là.

Bref, quand il s'est agi d'adjuger l'entreprise des fusées, on ne pouvait trouver au Canada les ateliers nécessaires, et comme le gouvernement anglais avait un besoin pressant de ces fusées, le général Bertram et ses collègues de la commission des obus décidèrent, si je ne trompe, de les faire fabriquer aux Etats-Unis, en attendant que l'on fit les installations nécessaires au Canada. Je ne sais absolument rien des relations du colonel Allison avec ces compagnies, mais je n'hésite pas à dire que s'il a obtenu ou s'il doit obtenir quelque rémunération de ces maisons, il y a droit au même titre que ceux qui, un peu par tout le pays, vendent saucisse, chaussures, cuir et culottes, et cela parce qu'il a rempli ses engagements.

Plus tard, quand il s'est agi de l'achat de revolvers ordinaires, de revolvers automatiques, de cartouches de fusil et autre matériel de guerre, et que j'eus constaté que l'on demandait \$42.50 des cartouches de fusil à être fournies au gouvernement anglais, je me suis encore une fois prévalu des services ou, si l'on veut, de l'amitié et du concours du colonel Allison. Au bout de quelques jours, je pouvais acheter les cartouches à \$37.50; j'en ai encore l'offre. Ces personnes-là, c'est le colonel Allison qui me les a fait rencontrer. Diverses raisons m'empêchent d'entrer en de plus amples détails sur leur compte. Ces détails, je suis prêt à les porter à la connaissance du premier ministre et du chef de l'opposition, si toutefois, ils tiennent à les connaître. Il n'y a absolument rien à cacher, mais on conçoit les raisons que j'ai de ne point dévoiler ces choses. Ces spécialistes nous ayant prêté leur concours, le prix des cartouches fut réduit de \$37.50 à \$33, c'est-à-dire que nous les avons payées au mille, plusieurs dollars de moins que le plus bas prix auquel on les avait fournies depuis le commencement de la guerre.

Cet homme nous a aussi, à ma propre demande, prêté son concours pour l'achat de camions automobiles. C'est le colonel Allison qui m'avait d'abord mis en rapport avec M. Beecroft et le colonel Thomas. Grâce au concours de ces deux derniers et à celui du colonel Allison, nous pouvons nous faire livrer les camions automobiles au prix de \$2,800 pièce. Je ne sais point que l'on puisse trouver dans tout l'empire britannique de camion automobile qui, sauf le nôtre, puisse s'acheter pour moins que le prix courant, avec remise de 10 p. 100; nos ca-

mions ont été payés le prix courant moins 25 p. 100. Quoi qu'il en soit, les 51 camions que nous avons achetés du gouvernement anglais, nous les avons payés \$5,240 pièce, et ils sont de même qualité que ceux que nous achetons ici. Par conséquent, quelques fautes qu'il ait pu commettre—et je ne sache pas qu'il soit beaucoup plus à blâmer que certains d'entre nous—le colonel Allison s'est employé à faire économiser quelque argent aux contribuables de l'empire britannique.

Je dirai maintenant comment il nous a aidé à acheter les revolvers Colt. D'après le rapport de l'auditeur général pour 1899 et 1900—je ne trouve pas à redire à ce que l'on a fait dans le temps, mais quels hauts cris ne pousserait-on pas si, au lieu d'acheter les revolvers Colt à \$14, nous les avions payés \$15.50, le colonel Allison prélevant \$1.50 sur chacun! Quelles protestations ne ferait-on pas entendre si, au lieu d'acheter les revolvers automatiques à \$18.50, nous avions dû les payer \$20 pièce pour que le colonel Allison ou tout autre agent pût prélever sur chacun une commission de \$1.50. Le pays tout entier se soulèverait d'indignation. Mais le colonel Allison les a achetés au plus bas prix possible. En ma présence, il a prévenu la maison Colt qu'elle ne devait rien ajouter au prix le plus bas de ces armes pour payer des commissions ou graisser la patte à qui que ce fût. Et les revolvers nous furent vendus sans majoration de prix.

Ceux que nous achetons aujourd'hui à \$14, le gouvernement libéral en donnait \$15.50 en 1900. Ils se détaillent à \$18.50, et je défie qui que ce soit de me citer un seul cas où un gouvernement quelconque, sauf celui des Etats-Unis, qui, lui, est lié par un marché, spécial, aurait pu les acheter à moins de \$18.50. Les marchands, prétend-on, peuvent les obtenir au prix de \$14.50; mais on sait fort bien qu'il n'y a qu'aux Etats-Unis où l'on puisse les acheter à \$14.50 ou \$15, puisqu'au Canada aussi bien qu'en tout autre pays il y a le droit de douane à acquitter. Au Canada, le revolver Colt, une fois le droit acquitté, se vend à \$19.50 et non pas au prix mentionné par mon honorable ami; ce chiffre indique le prix coûtant de cette arme en Canada. Or, c'est \$18.50 que les gouvernements du Canada, de la France et de la Russie en avaient donné. Le gouvernement russe en a acheté 200,000 au prix de \$18.50.

Maintenant, si mon honorable ami de Carleton (M. Carvell) me le permet, je vais disséquer le résumé de la fin de son dis-